

Embellir votre quartier

14^e arrondissement
Grand Montparnasse

Compte-rendu de la randonnée cyclable

12 juin 2021 – 14h30- 16h30



Modalités pratiques

> **Randonnée urbaine dédiée aux aménagement et au confort cyclables**

> **Samedi 12/06/2021 de 14h30 à 16h30**

> **Objectifs :** Identifier des besoins en aménagements concernant les aménagements cyclables et le confort des cyclistes

Note d'ambiance

> **Participation :**

- 8 personnes ont participé à cette randonnée.
- Les 8 ont effectué un parcours prédéfini avec Paris en Selle au préalable.

Points identifiés

Tronçon entre le métro Edgar Quinet et la rue Émile richard

> Le stationnement des véhicules particuliers et jugés trop volumineux les participant.e.s pensent qu'une piste cyclable pourrait être créée.

> Il est proposé de réaliser un marquage de circuit vélo sur le terre-plein pour inviter l'apprentissage du vélo

Rue Émile Richard :

> Les participant.e.s estiment que le trafic de la rue est un trafic de transit pour itinéraire malin et pour trouver du stationnement. Les participant.e.s identifient l'opportunité de rendre l'espace aux piétons et de créer une piste cyclable séparée des espaces piétons.

Angle de la rue Froidevaux et de la rue Gassendi :

> En venant de Gassendi pour rejoindre Froidevaux à vélo le tourne-à-gauche des voitures est jugé dangereux pour les cyclistes car trop serré : un aménagement très léger pourrait être réalisé pour mieux protéger les cyclistes.

Angle des rues Liancourt et Gassendi :

> Le marquage du contresens cyclable est absent en début de contre sens cyclable.

Rue Danville :

> Besoin en arceaux supplémentaires identifié.

Angle des rues Liancourt et Gassendi :

> Le marquage du contresens cyclable est absent en début de contre sens cyclable.

Rue Mouton-Duvernet :

> Nombreux nids de poules et chaussée dégradée des deux côtés des bandes cyclables.

Carrefour rue Mouton-Duvernet et avenue du Maine :

> Manque d'indications claires au sol pour rejoindre l'avenue du Maine ou la rue des plantes. Carrefour jugé très dangereux.

Feu tricolore situé avenue du Maine avant de tourner vers la rue des plantes :

> Une signalétique m12 pour le tourne-à-droite pourrait être apposée.

Feu de la rue des plantes avant la rue Severo :

> Une signalétique m12 pour aller tout droit ou tourner à droite pourrait être apposée.

Rue de la Sablière :

> Le marquage du contresens cyclable manque sur toute la longueur de la rue.

Rue de l'Eure :

> Le marquage du contresens cyclable manque sur toute la longueur de la rue.

Rue Losserand entre la rue Edouard Jacques et la rue Lebouis :

> Nombreux nids de poules et chaussée dégradée.

Rue Guillemot :

> Il est proposé de mettre des arceaux aux devant du gymnase.

Rue Niepce :

> Le marquage du contresens cyclable manque sur toute la longueur de la rue Losserand à la rue de l'Ouest.

Rue Pernety entre la rue de l'Ouest et la rue Losserand :

> Nombreux nids de poules et chaussée dégradée.

Rue Texel :

> Le marquage du contresens cyclable manque depuis la rue Losserand.

Avenue du Maine :

> Il manque un sas vélo au passage piéton avant d'arriver sur la rue de la Gaîté